

Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur

de la Science et de la Technologie

et

Ambassade de France

**Francophonie**

**Concours d'éloquence 2020**

*Établissements secondaires*

*Grades 12 et 13 ou équivalent et Classes de seconde et première*

**Contexte :**

Cette 2<sup>ème</sup> édition du concours d'éloquence se place dans le cadre de la Journée internationale de la Francophonie, en cette année particulière du cinquantième anniversaire de la Francophonie.

Le concours s'adresse aux élèves de tous les établissements scolaires secondaires publics et privés de la République de Maurice dans la catégorie suivante : Grades 12 et 13 ou équivalent et Classes de seconde et de première.

**Objectifs :**

Ce concours a pour objectif de fournir aux élèves l'opportunité d'acquérir ou d'améliorer leurs compétences d'expression orale en français, à travers une mise en situation.

**RÈGLEMENT DU CONCOURS**

**Article 1 : Objet**

Le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie et l'Ambassade de France organisent un concours d'éloquence dont la date d'ouverture est le **lundi 27 janvier 2020** (date à laquelle les établissements sont informés).

**Article 2 : Public cible**

Ce concours, entièrement gratuit, est ouvert à tous les élèves des établissements scolaires secondaires de la République de Maurice, publics et privés de Grade 12 et 13 ou équivalent

et aux lycéens de Classe de seconde et de première, à l'exclusion des trois gagnants du concours d'élocution Francophonie de 2019 destiné aux collégiens/lycéens.

### **Article 3 : Calendrier**

3.1 **Phase 1 a** : La date limite pour l'inscription des élèves auprès de leur établissement est le **vendredi 31 janvier 2020**.

**Phase 1 b** : Chaque établissement devra procéder à une sélection et communiquer les noms de **2 élèves classés par ordre de priorité** au ministère de l'Éducation avant la date et l'heure limite du **lundi 10 février 2020 à 16h00**, en remplissant le formulaire en ligne accessible via le lien qui est communiqué uniquement aux Chefs d'établissement en Annexe 1 et qui est envoyé séparément du règlement. Le premier élève est assuré de participer d'office à une des demi-finales. Le second élève **pourrait** être invité à participer à une des demi-finales, en fonction du nombre total d'écoles secondaires participantes ; **les écoles ayant répondu les premières étant prioritaires pour leur second élève**.

3.2 **Phase 2 : Les demi-finales** se dérouleront les **lundi 17 et mardi 18 février 2020**. L'élève (ou les élèves) devra (devront) être accompagnés d'un enseignant ou de leur parent. Le lieu où se tiendront les demi-finales et la finale sera indiqué ultérieurement. Le jury procédera à la sélection d'un maximum de **12** candidats pour la **finale**.

3.3 **Formation** : Les finalistes et leur professeur seront invités à participer à une formation à l'éloquence organisée a priori durant la semaine du **24 au 28 février ou la suivante**, pour les aider à se préparer à la finale.

3.4 **Phase 3 : La finale** se déroulera le **lundi 9 ou le mardi 10 mars 2020**. La **cérémonie de remise** des prix aux gagnants devrait se tenir le **20 mars 2020**, Journée internationale de la Francophonie 2020.

### **Article 4 : Modalités**

**Phase 1 et 2** : Chaque participant prépare un discours bref sur un sujet choisi parmi les thèmes proposés selon chaque phase (voir article 5). **Le discours des candidats**, d'une durée de **5 minutes maximum** (minimum 4 minutes 30) sera présenté en français devant un jury et sera suivi d'une **session de questions-réponses, en français**, d'une durée de **3 à 4 minutes**. Les candidats ne DEVRONT PAS lire leur discours, ni le réciter par cœur. Ils pourront éventuellement utiliser une fiche "aide-mémoire" de dimension A6 maximum mais ne pourront pas s'aider d'un diaporama (voir Annexes 2 & 3).

**Phase 3** : Débat sous forme de duel (un contre un)

Chaque candidat se verra attribuer par tirage au sort une position « pour » ou « contre » sur un sujet, tiré au sort également, parmi les sujets figurant au règlement pour la Phase 3. Les tirages au sort se tiendront juste avant l'épreuve. Les candidats disposeront de 20 minutes de temps de préparation.

Les débats seront structurés de la façon suivante :

<b>Débat</b>		<b>Durée</b>
Candidat « Pour »	Présentation du point de vue et arguments principaux	2 minutes
Candidat « Contre »	Présentation du point de vue et arguments principaux	2 minutes
Candidats « Pour » et « Contre »	Débat : à tour de rôle, les candidats prendront la parole, chaque fois pour une durée maximum de 50 secondes pour répliquer, développer leur argumentaire, questionner le candidat défendant la position adverse	5 minutes
Candidat « Pour »	Conclusion (qui peut inclure une dernière réponse au candidat défendant la position adverse)	1 minute
Candidat « Contre »	Conclusion (qui peut inclure une dernière réponse au candidat défendant la position adverse)	1 minute
Candidats « Pour » et « Contre »	Questions du Jury aux candidats	3 minutes

## Article 5

### 5.1 *Thèmes au choix pour les phases 1 et 2 :*

Où s'arrête la différence et où commence l'inégalité ?

La technologie a contribué à exacerber les inégalités, vrai ou faux ?

Féminisme, jusqu'où aller ?

F, M, X, ou autres : comment faire évoluer la société pour qu'elle donne effectivement les mêmes droits à tous ?

La place des jeunes dans la gestion de l'environnement.

Amazonie, Australie, les forêts brûlent, causes ou effets du changement climatique ?

### 5.2 *Thèmes au choix pour la phase 3 :*

Les quotas sont-ils une solution à la discrimination ?

L'esclavage a-t-il vraiment disparu ?

Changement climatique, info ou infox ?

La sixième extinction de masse a-t-elle commencé ?

## Article 6

Le jury de la phase 2 sera composé de représentants du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, de l'Ambassade de France et de l'Alliance française. Le jury de la finale sera composé de personnalités et/ou d'un représentant des institutions organisatrices.

## **Article 7**

Les prestations des candidats seront évaluées sur 100 points accordés par groupe de critères :

### 7.1 Critères pour les phases éliminatoires (Phases 1 et 2)

- *Qualités oratoires (forme)* : 40 points  
Intonation, expression (respect des règles de grammaire et de syntaxe, choix du vocabulaire, figures de styles), capacité à convaincre, audace  
Langage corporel, tenue, posture
- *Qualité de l'argumentation (constructions- idées)* : 40 points de l'évaluation  
Construction du discours et du raisonnement, esprit de synthèse et de concision, originalité et imagination, capacité de traiter le sujet ou au contraire de s'en détacher, travail fourni pour l'élaboration du discours.
- *Cadrage général et questions réponses* : 20 points  
Respect du thème, respect du temps,  
Pertinence et spontanéité des réponses, attitude face aux questions

*NB : La lecture ou récitation par cœur d'un discours seront éliminatoires*

### 7.2 Critères pour la finale (Phase 3) :

- *Définition* 20 points  
Mise en contexte/définition du thème  
Connaissance/compréhension du thème
- *Contenu* 25 points  
Développement logique de l'argumentation  
Utilisation d'exemples, de faits et de chiffres pertinents
- *Talent pour le débat* 40 points  
Capacité à prendre la parole en public  
Capacité à s'exprimer en français  
Maîtrise de la langue française  
Présentation du discours : clarté, intonation, éloquence, humour  
Prise en compte et rejet des arguments de l'équipe adverse

- *Respect du temps* 15 points  
Temps de prise de parole tels que mentionnés dans l'article 4 du présent règlement.

### **Article 8**

Le jury délibère sur la base de l'audition des candidats et au vu des critères d'évaluation définis à l'article 7 repris sur les grilles d'évaluation jointes en annexe du présent règlement.

Le Jury est souverain, ses décisions sont sans appel.

### **Article 9**

Les vainqueurs du concours d'éloquence gagneront les prix suivants :

Premier prix : Un séjour éducatif et culturel d'une semaine sur l'île de la Réunion et un prix en espèces de Rs 10,000.00

Second prix : Un séjour éducatif et culturel d'une semaine sur l'île de la Réunion et un prix en espèces de Rs 5,000.00

Troisième prix : un prix en espèces de Rs 2,000.00

Le séjour éducatif et culturel est offert en partenariat avec le Conseil départemental de la Réunion.

### **Article 10**

Les candidats aux différentes phases du concours acceptent par avance d'être photographiés et que le texte de leur discours, leur enregistrement sonore ou vidéo, ainsi que leur image puissent faire l'objet d'une communication à des fins institutionnelles par les organisateurs et l'organisation internationale de la Francophonie, et qu'ils soient éventuellement diffusés par les médias.

### **Article 11**

Le simple fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

### **Article 12**

Les organisateurs se réservent le droit, en cas de force majeure ou pour toute cause indépendante de leur volonté, de modifier une date ou d'annuler le concours.

## Conseils pour le concours d'éloquence 2020 - Phase 1 et 2

### Choix du sujet du discours

Compte tenu du grand nombre de discours que le jury va entendre, il est recommandé aux candidats d'aborder le thème sous un angle original, de faire preuve de créativité et d'imagination, et de ne pas hésiter à user d'humour ou de provocation, tant que leurs intentions restent constructives et respectueuses d'autrui.

*NB : le titre du discours ne devrait pas reprendre exactement celui d'un thème du concours.*

### Qualités oratoires

Les candidats doivent garder à l'esprit l'objectif de leur discours : informer, persuader, inspirer, voire distraire leurs auditeurs....

Leurs propos doivent accrocher l'attention de l'auditoire dès le début. Introduction et conclusion sont essentielles.

Les candidats pourront veiller à parler à un rythme raisonnable et clairement afin que chacun de leurs propos soit audible. Ils veilleront à varier leur ton et leur rythme d'expression, en n'hésitant pas à ponctuer leur discours de pauses et de silences pour maintenir l'attention ou souligner points et transitions.

Les candidats seront attentifs à leur langage corporel : gestuelle, expressions du visage et contact visuel participent des techniques permettant de soutenir l'attention du public.

Le vocabulaire et le registre linguistique devront être corrects et précis sans être ni trop sophistiqués, ni trop spécialisés, ni familiers. La qualité grammaticale et la prononciation seront prises en compte.

La confiance en soi et le style jouent un rôle prépondérant.

### Qualité de l'argumentation (construction, idées):

L'introduction doit présenter le sujet du discours, son objectif et ses différentes parties. De même que la conclusion doit résumer succinctement les points essentiels, retracer le raisonnement suivi pour parvenir à l'affirmation/conclusion finale.

Le discours doit s'appuyer sur des informations crédibles et à jour en citant ses sources, utiliser des exemples et des analogies, des figures de style.

L'ensemble du discours doit être présenté dans un ordre logique permettant à l'auditeur de suivre le raisonnement et de parvenir à une conclusion logique ou évidente. Les parties et arguments doivent se succéder logiquement. Un bon orateur n'hésitera pas présenter des arguments surprenants ou discutables, voire contraires à la conclusion à laquelle il désire parvenir, et utilisera sa persuasion pour convaincre son auditoire.

L'exposé doit être structuré et doit présenter dans un ordre logique les arguments par ordre d'importance ou de gravité, afin de rendre le propos plus intéressant et facile à suivre. L'orateur n'hésitera pas à signaler qu'il passe d'une partie de son exposé à une autre afin que l'auditoire suive bien son raisonnement.

**Toute reproduction, ou plagiat de discours intégral d'un auteur ou autre document sera éliminatoire. Les citations sont acceptées à condition que référence soit faite à l'auteur.**

### Questions réponses :

Les orateurs veilleront à bien écouter les questions et à y apporter des réponses **précises et brèves**, allant dans le sens de leur discours et pouvant éventuellement l'enrichir. Une réponse trop longue égare l'attention de l'audience. Ils éviteront de se mettre en position défensive ou d'entrer dans un débat.

## Grille d'évaluation du Concours d'éloquence Francophonie 2020- Phases 1 et 2

NOM du Candidat :

Notation sur 100 : 40 points "Qualités oratoires" ; 40 points "Qualité de l'argumentation" ; 20 points "Cadrage Général et questions- réponses"

Critères d'évaluation	Notes										Note Membre Jury	Moyenne Générale (Tous les membres du jury)
	0	5	10	15	20	25	30	35	40			
<u>Qualités oratoires (forme)</u> : Intonation, expression (respect des règles de grammaire et de syntaxe, choix du vocabulaire, figures de styles), capacité à convaincre, audace Langage corporel, tenue, posture	0	5	10	15	20	25	30	35	40			
<u>Qualité de l'argumentation (construction, idées)</u> : Construction de l'exposé et du raisonnement, qualité de l'argumentation, esprit de synthèse et de concision, originalité et imagination, capacité de traiter le sujet ou au contraire de s'en détacher, travail fourni pour l'élaboration du discours.	0	5	10	15	20	25	30	35	40			
<u>Cadrage général et question-réponses</u> : Respect du thème, respect du temps, Pertinence et spontanéité des réponses, attitude face aux questions.	0	5	10	15	20							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>											<b>/100</b>	<b>/100</b>
<b>Commentaires</b>												

## Grille d'évaluation du Concours d'éloquence Francophonie 2020- Phase 3

**NOM du Candidat :****Notation sur 100 :** 20 points "Définition" ; 25 points "Contenu" ; 40 points "Talents pour le débat" ; 15 points " Respect du temps "

Critères d'évaluation	Notes									Note Membre Jury	Moyenne Générale (Tous les membres du jury)
	0	5	10	15	20	25	30	35	40		
<b>Définition :</b> Mise en contexte/définition du thème Connaissance/compréhension du thème	0	5	10	15	20						
<b>Contenu :</b> Développement logique de l'argumentation Utilisation d'exemples, de faits et de chiffres pertinents	0	5	10	15	20	25					
<b>Talents pour le débat :</b> Capacité à prendre la parole en public Capacité à s'exprimer en français Maîtrise de la langue française Présentation du discours : clarté, intonation, éloquence, humour Prise en compte et rejet des arguments de l'équipe adverse	0	5	10	15	20	25	30	35	40		
<b>Respect du temps</b> Temps de prise de parole tels que mentionnés dans l'article 4 du règlement	0	5	10	15							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>										<b>/100</b>	<b>/100</b>
<b>Commentaires</b>											